



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Création d'un registre national centralisé pour la lutte contre le cancer

Question écrite n° 9509

Texte de la question

M. Vincent Rolland attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la nécessité de renforcer la lutte contre le cancer, en particulier par la création d'un registre national centralisé. Le cancer demeure un enjeu de santé publique de premier plan en France avec 433 000 nouveaux cas recensés en 2023. Malgré cette situation préoccupante, les données disponibles reposent sur 33 registres régionaux couvrant moins d'un quart de la population avec des délais de traitement de plusieurs années et des biais statistiques significatifs. Ce manque d'information empêche une analyse précise de la répartition des cancers, de leurs causes potentielles et de la qualité de la prise en charge dans les territoires de montagne. Dans ce contexte, la création d'un registre national des cancers constituerait un outil fondamental pour améliorer la coordination entre les acteurs de santé afin de renforcer l'efficacité du dépistage, du diagnostic, du suivi et de la recherche et surtout adapter les politiques publiques aux réalités locales. Une telle avancée revêt une importance particulière pour des départements comme la Savoie, dont les spécificités géographiques et environnementales nécessitent une approche ciblée. En effet, les zones de montagne, la dispersion de la population et certains facteurs environnementaux ou professionnels peuvent favoriser des formes spécifiques de cancers. Les établissements de soins locaux tels que le centre hospitalier Métropole Savoie ou les structures de coordination régionale pourraient bénéficier d'un appui renforcé dans leur action quotidienne. Par ailleurs, il est particulièrement préoccupant de constater une recrudescence des cancers, notamment digestifs, chez les plus jeunes. Ce phénomène alarmant souligne l'urgence d'intensifier les actions de prévention dès le plus jeune âge. Or malgré les efforts notables de la Ligue contre le cancer de Savoie, qui a levé 3,6 millions d'euros en dix ans et mène activement des ateliers de prévention dans les établissements scolaires et professionnels, ces actions restent insuffisantes au regard de l'ampleur du défi. Il lui demande donc si le Gouvernement entend accélérer la mise en œuvre d'un registre national des cancers, en veillant à ce qu'il réponde aux besoins spécifiques des territoires de montagnes comme la Savoie et qu'il permette d'orienter efficacement les politiques de prévention notamment auprès de la jeunesse, ce qui constitue un engagement important pour que chacun puisse bénéficier d'un accès équitable à la santé sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9509

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 septembre 2025](#), page 7477